

DEC212246DR18

**Décision portant nomination de Mme Carol SCHEMBRI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7025 intitulée « Génie Enzymatique et Cellulaire » (GEC)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte n° 7025 intitulée GEC et nommant M. Karsten HAUPT en qualité de Directeur ;

Considérant que Mme Carol SCHEMBRI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Picardie Jules Verne aux dates suivantes : 19/06/2012, 25 et 26/06/2012, 10 et 11/12/2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Carol SCHEMBRI, Assistante Ingénieure (AI), est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7025 intitulée « Génie Enzymatique et Cellulaire » (GEC), à compter du 01/01/2018.

Mme Carol SCHEMBRI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Carol SCHEMBRI, est placée sous l'autorité du Directeur d'Unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 23/06/2021

Le Directeur d'Unité  
M. Karsten HAUPT

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France  
M. Christophe J. MULLER

